

**Assemblée Générale Annuelle**  
**Le 20 juin 2023 à 13h00**

**Présences :**

**Membres du conseil d'administration** : Murielle Dubois administratrice, André Saint-Laurent trésorier, Cécile Tremblay administratrice, Michelle Gauthier secrétaire.

**Membres absentes** : Josée C. Alessi et Danielle Bélair administratrices

**Autres membres** : Marie-Laure Bélanger, John Daniel Brown, Jean-Yves Dubé, Rosanne Faucher, Micheline Filiatrault, Jean Gosselin, Nicole Jolicoeur, Daniel Lachance, Charles Larocque, Suzanne Laverdière, Joane Lemire, Suzanne Marceau, Suzanne Roy, Claire Sicotte, Daniel Tessier, Cécile Trottier, Mireille Lemay, Marie-Lise Sauvé, Chantal Allard, Nicole Fournier.

**Visiteurs ou non-membres 2023** : Maryse Lauzier, Marie-Lynne Brodeur, Claudine Beaulieu, Éleine Latreille

Marie-Pier Boutin, **directrice générale de La Maison Le Réveil**

- 1. Ouverture de l'assemblée** à 13h05 par Marie-Pier Boutin. Elle présente les membres du conseil d'administration.
- 2. Vérification du quorum** : les membres présents constituent le quorum selon nos règlements généraux.
- 3. Nomination d'un(e) secrétaire de l'assemblée, nomination d'un(e) président (e) d'assemblée.**

Il est proposé par Murielle Dubois appuyée par Cécile Tremblay de nommer Marie-Lynne Brodeur présidente d'assemblée. Adopté à l'unanimité. Il est proposé par Murielle Dubois appuyée par Claire Sicotte de nommer Michelle Gauthier secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Par la suite Marie-Lynne Brodeur se présente.

À noter que tous les documents font l'objet d'une présentation PowerPoint.

- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Suzanne Marceau, appuyée par Rosanne Faucher d'adopter l'ordre du jour suite à sa lecture.

Adopté à l'unanimité.

**5. Lecture, et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2022.**

Chaque membre présent ayant réservé une place a reçu le procès-verbal par courriel. Le procès-verbal est parcouru dans ses grandes lignes. Pas de commentaires ou questions.

Il est proposé par John Daniel Brown appuyé par Jean-Yves Dubé d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 16 juin 2022 sans correction. Adopté à l'unanimité.

**6. Présentation et adoption du rapport annuel 2022-2023. (Doc1) par Marie-Pier Boutin et Murielle Dubois.**

**Marie-Pier Boutin, directrice générale** présente l'ensemble des activités en **Formation, Loisirs, Sports et Conférences**. (Voir doc1). S'ajoute la semaine des aînés 2022 pour laquelle il y a eu 3 activités et la programmation de cet été. Une mention spéciale concerne les 5 conférences pour lesquelles la participation a été notoire (de 60 à 160 personnes).

Le travail des 60 bénévoles est fortement souligné et remercié. Grâce à elles et eux 716 membres ont participé à une ou plusieurs activités, une augmentation de 43% par rapport à l'an dernier.

Elle fait le tour des statistiques (voir doc 1 pour les détails).

**N.B. Info-travaux :** La Maison Le Réveil demeurera ouverte pendant les rénovations en 2025. Les activités auront lieu dans d'autres locaux sur le territoire de la ville de Longueuil.

**Murielle Dubois, présidente du conseil d'administration** fait le tour des dossiers traités durant l'année.

Nous avons eu 8 réunions régulières et une spéciale. 3 comités ont travaillé divers dossiers.

**Comité sécurité**

**Surveillants :** grâce à une subvention de la Ville, des surveillants ont assuré la sécurité de la bâtisse en dehors des heures ouvrables.

**Une procédure d'urgence** à l'intention des responsables d'activité a été rédigée et leur sera présentée à l'automne ainsi que le plan de sécurité incendie mis à jour.

**Comité développement**

Un **sondage** (Suggestions pour de nouvelles activités) a été fait en collaboration avec la direction et cela a engendré de nouvelles activités dont les clubs de lecture et de marche.

Il y a eu une **Journée portes ouvertes** pour faire connaître nos activités.

Nous avons approuvé la mise à jour du **contrat de location de salle** rédigé par la direction.

**Procédures et ressources humaines :**

Révision de la politique des conditions de travail

Dotation d'une politique de rémunération des employés

Murielle souligne le bon travail du conseil d'administration et la belle collaboration avec la direction et les employés. Elle remercie également les bénévoles car sans eux La Maison Le Réveil ne pourrait offrir les activités.

## 7. Présentation et adoption des états financiers 2022-2023 (doc 2)

André Saint-Laurent, notre trésorier, résume les états financiers. Les rapports financiers ont été vérifiés par la Firme Poulin-Ladouceur-Nadeau.

Nous terminons l'année financière avec un déficit de nos revenus sur nos dépenses de 8 476\$. Malgré l'augmentation des revenus provenant des locations et des activités et du bingo, les dépenses relatives aux salaires, aux activités, à l'entretien, aux taxes et permis ont été plus élevées et les subventions moins nombreuses. Cependant nous avons un bon coussin d'épargne et de placements.

## 8. Présentation de la planification 2023-2024

Marie-Pier Boutin nous fait la présentation.

**Développement** : Le plan d'action vise à augmenter le nombre de membres et à diversifier l'offre d'activités. Nous voulons intéresser les nouveaux retraités, utiliser l'expertise de nos membres et s'associer avec nos partenaires pour augmenter l'offre de services.

**Ressources humaines** : Le but : Consolider le fonctionnement du conseil d'administration. Supporter et encadrer les ressources bénévoles.

**Procédures** : Uniformiser la gestion des documents

**Divers** : Planifier les festivités du 45ième anniversaire de La Maison Le Réveil  
Planifier et superviser les travaux à venir.

### Questions :

**1-** Comment expliquer que le Café Le Réveil ait plus de dépenses que de revenus alors que le café ne semble pas ouvert lors des activités. (Charles Larocque)

**R** : Le café a été fermé pendant la pandémie et quand il a repris, la programmation était sortie. Il n'a donc pas eu la publicité nécessaire à son bon fonctionnement. La promotion sera faite lors de la prochaine programmation.

**2-** Comparer le nombre de membres actuels et celui avant la pandémie.

**R** : En 2019 il y avait environ 1200 membres que Marie-Pier attribue au fait que les gens voulaient participer au gala du 40ième. En 2018 il y avait autour de 1000 membres. Actuellement nous avons 716 membres et ceux-ci sont inscrits à plusieurs activités. Le plan d'action vise entre autres à augmenter le nombre de membres.

## 9. Nomination du vérificateur financier 2023- 2024

André Saint-Laurent suggère de conserver le même vérificateur financier.

Il est proposé par John Daniel Brown appuyé par Micheline Filiatrault de renouveler l'engagement de la Firme Poulin-Ladouceur-Nadeau comme vérificatrice des états financiers de la prochaine année. Accepté à l'unanimité.

## **10. Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élection**

Murielle Dubois appuyée par Nicole Jolicoeur propose Marie-Lynne Brodeur comme présidente d'élection. Murielle Dubois appuyée par Michelle Gauthier propose Cécile Tremblay comme secrétaire d'élection. Adopté à l'unanimité.

### **Élections des membres du conseil d'administration**

Quatre (4) postes d'administrateurs sont à combler pour un mandat de 2 ans.

3 personnes ont déposé leur candidature dans les délais prescrits soit avant le 9 juin

Murielle Dubois, André Saint-Laurent et Michelle Gauthier.

Chacun (une) accepte d'être membre du conseil d'administration pour 2023-2024

Il reste donc un (1) poste à combler. Le mandat est donné au conseil d'administration de recruter un nouveau membre pendant l'année 2023-2024. L'assemblée fait part de son accord.

Félicitations aux nouveaux membres du conseil d'administration. Les fonctions de chacun (une) seront déterminées lors de la première rencontre en août.

## **11. Varia**

Il est suggéré par Marie-Lynne Brodeur de laisser la parole aux membres pour des questions et des suggestions ou commentaires.

### **Question :**

**1-D'où viennent les subventions? (Marie-Laure Bélanger)**

**R :** Pendant la pandémie elles ont été attribuées par les deux paliers de gouvernement. La subvention pour les conférences (Programme nouveaux horizons pour les aînés) provenait du fédéral. (Autour de 20 000\$)

La Ville de Longueuil subventionne environ 10% de notre budget annuel. Le bingo partage ses profits avec des organismes sans buts lucratifs tels que nous.

Murielle Dubois nous partage tout le travail sous-entendu pour obtenir des subventions. C'est notre directrice générale qui en a le mérite.

**2- Pourquoi y a-t-il des coûts au club de marche? (Charles Larocque)**

**R :** Un coût minime est demandé pour créer un engagement. Sans cela les gens s'inscrivent et participent peu ou simplement abandonnent l'activité.

On a créé le programme En marche, programme gratuit qui visait à jumeler 2 personnes habitant à proximité désirant marcher. Malheureusement, le programme n'a pas donné le résultat attendu.

**3- Quelles sont les nouvelles activités prévues pour 2023-2024?**

**R :** Nous avons une nouvelle subvention qui devrait intéresser de nouvelles personnes.

Les activités ne peuvent être annoncées maintenant car les contrats ne sont pas tous signés.

**Levée de l'assemblée**

Charles Larocque appuyé par Daniel Lachance demande la levée de l'assemblée à 14 heures

Michelle Gauthier, secrétaire de cette assemblée générale.

*Michelle Gauthier*